

Thème de formation		CERTIFICAT DE CAPACITE
Objectif de la formation	Préparation aux examens théoriques de catégorie PB et PC	
Compétence visée	Conduire un bateau à passagers d'une longueur d'au plus trente-cinq mètres autorisé à transporter au plus soixante-quinze passagers (PB et être l'autorité à bord du bateau conducteur) ou un bateau de commerce de moins de vingt mètres (PC)	
Public cible	Tous publics	
Pré requis	Pré-requis (Catégorie PB-PC) : <ul style="list-style-type: none"> • Avoir 18 ans • Présenter un certificat médical attestant l'aptitude physique et psychique • Pour le PB, 3 mois d'expérience (25 jours validé sur un livret de service) en tant que membre d'équipage de pont d'un bateau de navigation intérieure sont requis pour se présenter à l'examen 	
Modalités et délais d'accès	Pour tous les certificats pour démarrer la formation, il est nécessaire de transmettre les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Le formulaire d'inscription complétée et signée • 1 photocopie d'une pièce d'identité • 1 photographie d'identité • 1 certificat médical selon modèle 	
Contenu de la formation	<p>Programme théorique</p> <p>La navigation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques générales des principales voies d'eau intérieures du point de vue géographique, hydrologique, météorologique et morphologique (connaissance de base) ; - les règles de route sur les voies d'eaux intérieures. Le Règlement Général de Police et le Code Européen des voies de navigation intérieures. Connaissances de la signalisation, du balisage et de la radiotéléphonie (connaissance précise) ; - la détermination de la route, la lecture de cartes et documents nautiques (connaissance précise) ; - l'utilisation des échelles de tirant d'eau (connaissance précise). <p>La conduite et le bateau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principes fondamentaux de la construction des bateaux, en relation avec la sécurité des passagers, de l'équipage et du bateau (connaissance de base) ; - les principes de stabilité et de flottabilité ainsi que leur application pratique (connaissance de base). - La détermination de la capacité de chargement (connaissance précise) ; - la construction et le fonctionnement des machines afin d'assurer leur bonne marche (connaissance de base) ; - la gouverne du bateau, compte-tenu de l'influence du vent, du courant, du remous et du tirant d'eau en vue d'une flottabilité et d'une stabilité suffisante (connaissance précise) ; - les pannes courantes et réparations usuelles en navigation (connaissance précise) ; - les mesures d'entretien et les précautions à prendre du point de vue de la sécurité (connaissance précise). <p>La conduite en cas de circonstances particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les principes fondamentaux de la prévention des accidents (connaissance précise) ; - les mesures à prendre en cas d'avarie, d'abordage et d'échouage, y compris le colmatage des brèches (connaissance précise) ; - l'utilisation du matériel de sauvetage (connaissance précise) ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - les premières mesures à prendre (organisation des premiers secours) en cas d'accident ou d'incident (connaissance précise) ; - la prévention des incendies et utilisation des installations et des dispositifs de lutte contre l'incendie (connaissance précise) ; - la prévention de la pollution des voies navigables (connaissance précise). <p>Programme pratique</p> <p>Le programme de l'épreuve pratique comporte les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vérification de la situation administrative du bateau ; • machines du bateau ; • préparatifs de mise en marche et mise en marche du moteur ; arrêt du moteur ; • manœuvres et conduite du bateau ; • manœuvres d'ancrage et d'amarrage ; • manœuvres en écluse et dans les ports, manœuvres en cas de rencontre et de dépassement ; • maintien du cap, appareillage, accostage, ancrage ; • manœuvres simulant le sauvetage d'une personne tombée à l'eau ; remorquage ; • simulation d'un incendie à bord.
<p>Approche pédagogique et outils</p>	<p>Cette formation est assurée en salle de réunion à bord d'un bateau à passagers. Méthodes actives à travers l'articulation de situations d'apprentissage et de techniques pédagogiques multiples.</p> <p>Mise en situation des stagiaires à travers des cas pratiques.</p> <p>Supports audiovisuels, supports papier, matériels de démonstration.</p> <p>Possibilité d'aménager la formation en fonction du handicap du stagiaire : nous consulter</p>
<p>Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation</p>	<p>Océan Formation procède aux évaluations suivantes en cours et fin de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la satisfaction stagiaire - Evaluation des apprentissages en cours de de formation - Evaluation finale du Certificat de capacité. <p>L'examen comporte :</p> <p>Une épreuve écrite d'une durée d'1 heure, sous forme de deux questionnaires à choix multiples de 30 questions chacun, un à caractère général, l'autre spécialisé, portant sur la navigation, la conduite, notamment en cas de circonstances particulières. Pour réussir cette épreuve, le candidat ne doit pas faire plus de 4 erreurs à chacun des deux questionnaires.</p> <p>Une épreuve pratique d'une durée de 2 heures au minimum qui consiste en un parcours de conduite en rivière ou en canal, laissé à l'appréciation du jury d'examen et comportant des rencontres d'autres bateaux, le passage d'un pont, d'une écluse ou d'un tunnel et des difficultés de navigation normale.</p>
<p>Durée de la formation</p>	<p>29 heures</p>
<p>Encadrement de la formation</p>	<p>Toutes nos formations sont encadrées et animées par des formateurs professionnels expérimentés en permis fluviaux.</p>
<p>Tarifs</p>	<p>A partir de 925€ HT</p>
<p>Contact – Référent Handicap</p>	<p>Mme BOUINEAU Martine - 02 40 12 08 80 – nantes@ocean-formation.com</p>